

257 - DEVAUD - 19042019 - 13422

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien « LES AILES DU PUY DU RIO »

De : "Michel Devaud" <michel@mdevaud.fr>

Date : Fri, 19 Apr 2019 13:22:42 +0200

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Je suis totalement opposé au projet éolien sur la commune de Laurière pour les raisons suivantes :

D'un point de vue général :

- Il est totalement illusoire et même stupide d'envisager qu'une grande partie de notre électricité puisse être d'origine éolienne. Même en couvrant l'ensemble du territoire avec ces engins il ne serait pas possible d'assurer une production électrique suffisante. Avec un taux de charge de 23% (moyenne sur l'ensemble de notre territoire), il faudrait plus de 80 000 éoliennes de 3MW pour avoir l'équivalent de la production actuelle. Et seulement les jours où il y a du vent !!!

- Ecologiques les éoliennes ? Non ! Le bilan carbone des éoliennes est catastrophique. Elles sont toutes construites à l'étranger, il faut les transporter à grand renfort de carburant fossile. Il faut pour les mettre en place d'importants travaux de transport, d'ouverture de voies d'accès, de défrichage, de terrassement. Tout cela causant une grande consommation de produits pétroliers.

- Et les gaz à effet de serre ? Pour palier à l'aspect aléatoire du fonctionnement des éoliennes il est nécessaire de mettre en place parallèlement des sources d'énergie très réactives, pour nous, en France, des centrales au gaz. Pour chaque éolienne installée, c'est un petit bout de centrale au gaz en plus et un peu plus d'émission de CO2 !

- Des éoliennes plus hautes que le soleil ! En effet une éolienne de 180 m de hauteur située à 500 m d'une habitation apparaît visuellement aussi haute que le soleil d'hiver en plein midi (éolienne : $\text{atg}(180/500)=20^\circ$, soleil (L=46°N, D=23°S) : $90-46-23=21^\circ$) et donc plus haute la majeure partie du temps. Outre les effets stroboscopiques gênants, cela produit pour les riverains une impression d'écrasement insupportable, accentuée encore par les différences d'altitudes.

- Les nuisances. Je ne reviendrai pas ici sur les nuisances occasionnées par ces installations Les effets néfastes pour la santé, visuels ou sonores ont été largement décrits par ailleurs.

- L'impact sur la faune sauvage et domestique. Les risques de collision avec les oiseaux, la nocivité pour les chauves-souris ont été largement décrits. Mais toute la faune sauvage est grandement impactée par la destruction de son habitat. Les animaux sont très sensibles aux nuisances sonores, aux infrasons en particulier. De plus les animaux domestiques n'ont pas le droit à cette distance de sécurité des 500 m !

- La destruction de l'espace nocturne. Les éoliennes sont équipées de flashes visibles à des dizaines de kilomètres. Quelles seront nos soirées lorsque nous seront entourés par cette agression lumineuse ? Nos nuits sont déjà mises à mal par de l'éclairage public surabondant et des enseignes lumineuses ou autres publicités. Les

petits citoyens ne connaissent même plus les phases de la lune et l'on voudrait abrutir pareillement les populations rurales.

- A la fin de leur brève existence les éoliennes sont sensées être démantelées. Il apparaît déjà que la provision de 50 000 € demandée aux exploitants sera très nettement insuffisante. Une grande partie des matériaux constituant les éoliennes n'est pas recyclable. Que deviendront ces tonnes de matériaux composites ? Enfouis ? Quelle horreur ! Incinérés ? Bravo pour les émissions de CO2 et autres gaz polluants ! Et de toutes façons, que deviendront les tonnes de ferraille et de béton des fondations ?

Et pour Laurière :

- Les projets éoliens constitueraient une grave atteinte au paysage rural des monts d'Ambazac. Les éoliennes deviendraient les points culminants de cette région jusqu'alors protégée de développements industriels agressifs.
- L'immobilier se ressentirait énormément d'un tel voisinage. L'arrivée de néo-ruraux qui participent à la survie de beaucoup de nos villages se tarirait. Le tourisme en souffrirait.
- Les monts d'Ambazac sont une zone de faune, de passage de migrateurs, de merveilles écologiques qu'il convient de protéger.
- Certains pensent que les éoliennes pourraient participer à l'économie locale. Il n'en est rien ! Aucune société de montage et de maintenance ne sera installée localement. Un exemple : combien de personnes de Laurière ou des communes voisines ont-elles été embauchées pour l'édification du mât de mesure ?
- Les promesses de loyers faites à la commune et aux propriétaires l'ont été par une société qui n'est pas celle qui devra les tenir !!!
- Les ingénieurs de Quadran savent-ils compter ? Ils annoncent pour leurs quatre éoliennes de 3 MW une production annuelle de 36 000 MWh. Cela correspondrait à un taux de charges de 34% ($36\ 000/365/24/4/3=0,34$) alors que le taux de charge moyen du territoire français (comportant des régions beaucoup plus ventées que le limousin) n'est que de 23% ! La société Quadran se contredit elle-même en annonçant dans un autre document un taux de charge (encore très exagéré) de 29%. Leurs éoliennes seraient-elles magiques ? Non, tout simplement la société Quadran et les différents promoteurs de ce projet souhaitent tromper les populations.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de prendre en compte mon avis et vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Michel DEVAUD
Les Chamouillers
87640 RAZES